



www.agm-vesoul.com
Affilié FFG 10 070 055

Assemblée Générale du 23/06/2006

Sur l'échelle de Richter, l'année 2005/2006 se place en bonne position tant celle ci fut riche en évènements : un quadrimestre sans employé, un plan de développement qui démarre, un plan DLA qui se poursuit, des organisations nombreuses, des résultats porteurs d'espoir et enfin l'arrivée d'une nouvelle technicienne.

Le départ de Floriane en Août 2005 nous a placé dans une position difficile : faire notre marché juste après la fermeture ! Ce qui nous valu de dures leçons : rien n'est jamais acquis avant la signature, « un bon tien vaut mieux que deux tu l'auras ». C'est donc avec beaucoup de reconnaissance que nous avons accueilli Nathalie pour un contrat jusqu'en juin. Je pense que le bilan final est gagnant pour les deux parties puisque nous avons bénéficié de son travail autant qu'elle a profité de l'expérience du club pour parfaire sa formation initiale de brevet d'Etat. Nous lui souhaitons de trouver un poste conforme à ses aspirations tant professionnelles que géographiques. Fort de cette expérience, c'est en avril que nous avons lancé notre proposition qui nous a conduit à signer rapidement avec Sandrine Bourdin, BE2 actuellement en congé parental à Manosque. Avec Fred, son compagnon, et leurs enfants Noé et Eva, c'est pour un projet de vie bien précis et réaliste que la famille a choisi Vesoul. Le club fonde de gros espoirs de stabilité sur ce couple déjà expérimenté et fera tout pour faciliter leur installation aussi bien professionnelle que familiale.

Dans le cadre de son plan de développement, le club a fait de gros investissements matériels pour lui permettre de postuler à l'organisation de compétitions de niveau national. Le cahier des charges est exigeant et la concurrence est rude. Pour la saison écoulée, ce sont 5 épreuves différentes qui se sont déroulées à Vesoul. Si on y rajoute l'organisation de stages de formation allant du niveau départemental au niveau national, on peut dire que l'AGM a bien contribué à la vie sportive vésulienne. Nous y avons gagné un peu d'argent, un peu de notoriété, un peu de reconnaissance et beaucoup de temps passé pour la mise en place. Le Dispositif Local d'Accompagnement des associations qui sortent d'un « emploi jeune » nous a permis d'enrichir nos compétences dans un domaine où nous étions absents : le partenariat avec des structures privées. C'est un domaine où la concurrence est très rude et où la place qui est laissée par les sports collectifs est minime. Il faut être original et trouver d'autres façons de travailler ensemble. Dans notre cas, il serait d'ailleurs plus juste de parler de mécénat. Le processus est en route, les outils sont créés, il reste à trouver la ou les personnes pour concrétiser.



Pour la première fois depuis longtemps, l'AGM n'a pas eu d'équipe qualifiée au niveau national. Je reste cependant très confiant en notre potentiel. Les résultats obtenus par nos jeunes suffisent à justifier cet optimisme tempéré cependant par l'importance du volume horaire à fournir pour atteindre le dit niveau. Nous restons fidèles à notre politique : garder une gymnaste 2h par semaine pendant 10 ans, plutôt que 20h par semaine pendant un an. Seule la mise en place d'une section sportive dans un collège voisin permettrait une augmentation des volumes d'entraînement sans nuire à la qualité de vie de nos gym. Ce sera une affaire d'opportunité dont nous ne maîtrisons pas tous les paramètres.

Pour la partie qui nous concerne, nous avons fait un progrès important en embauchant Sandrine. Son parcours professionnel nous permet d'espérer un renforcement de nos capacités d'encadrement avec la mise en place de solutions d'organisation durables et efficaces. Des conversations que nous avons eues, il ressort une adhésion au projet club de privilégier la qualité, tant en ce qui concerne le projet sportif de chacun de nos licenciés, du plus petit au plus grand, qu'en ce qui concerne ses études ou sa santé. Ce qui ne signifie pas la perte de toute ambition, bien au contraire. La qualité technique de Sandrine, mais aussi celle de Didier de Claudette et tous les cadres bénévoles est la garantie de l'adéquation de notre réponse vis à vis de n'importe quel type de demande de la part de nos licenciés.

Si la force d'une association se mesure à la qualité de ses bénévoles, alors nous sommes gâtés : de l'encadrement technique à l'organisation des compétitions, le travail fourni est important. Merci à tous ces « donneurs de temps » pour reprendre le mot d'Hervé Carrère. Lequel nous a également bien aidé grâce à un contrat de développement qui marche bien.

Le Conseil Général est également un partenaire efficace par le biais d'une politique sportive qui fait peut être la part un peu trop belle aux sports co avec ses mercenaires dont le projet sportif n'a rien à voir avec le nôtre, mais qui a le grand mérite d'exister, d'être encadrée et transparente. Je suis persuadé que SA 70 a contribué au développement et à la bonne santé actuelle des clubs haut saônois. Nous avons la chance de vivre dans une ville dont les dirigeants élus sont sportifs : les associations bénéficient de ce fait d'un environnement favorable pour lequel nous exprimons notre reconnaissance. Non seulement nos installations sont fonctionnelles et en bon état, mais en plus, le personnel est compétent et dévoué. Nous pouvons faire des comparaisons lors de nos déplacements : elles sont presque toujours en notre faveur. Merci Guy pour ton amicale et fidèle présence à nos côtés, c'est un encouragement fort. Tu transmettras à tous les services concernés nos remerciements pour la qualité de leur travail.

Les perspectives sont bonnes sauf si nous n'arrivons pas à trouver une solution financière durable pour garder nos salariés. Tous les autres indicateurs sont aux vert, c'est pourquoi j'ai confiance en nos capacités de construire à Vesoul un grand club de gym.

